

Image not found or type unknown



CONTRAT LOCATION SAISONNIERE

Par **MELANIE51**, le **21/06/2013** à **16:16**

Bonjour,

j'ai loue une villa pour 2000£ , ensuite j'ai renegocié le contrat par telephone 1800£
un mois avant l'entree dans les lieux j'ai envoyé un cheque pour le solde de la location Des
l'encaissement du chèque j'ai envoyé un email a mon loueur lui demandant s'il avait bien
encaisse le cheque pour le solde de la location il me repond oui

Maintenant il veut soustraire ses deux cent euros de mon depot de garantie que faire

Merci de votre réponse